

Le programme de français au secondaire, au-delà des mots

Pauline Langlais

Number 102, Summer 1996

Le nouveau programme de français au secondaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58618ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langlais, P. (1996). Le programme de français au secondaire, au-delà des mots. *Québec français*, (102), 22–23.

Le programme du français au secondaire, au-delà des mots

par Pauline Langlais*

« Toute langue est à la fois un instrument de communication et un instrument de représentation de la réalité. L'enseignement de la langue maternelle doit tenir compte de ces deux fonctions du langage et donc contribuer à les développer chez l'élève. » Bronckart et Sznicer¹

La qualité de l'apprentissage repose avant tout sur la qualité de la relation maître-élève. Aussi, l'esprit qui a animé les concepteurs du *Programme d'études de français du secondaire*² (1995), à chacune des étapes de production, fut d'offrir aux enseignants de français du secondaire un document auquel ils puissent recourir pour répondre à leurs besoins particuliers liés à l'enseignement de la langue première et favoriser de bons rapports maître-élève. Si, dans le matériel didactique, on leur propose une organisation de la matière à présenter à leurs élèves, dans le programme, on leur présente les fondements, les grands objectifs, les compétences et les contenus d'apprentissage qui correspondent aux visées du ministère de l'Éducation et aux attentes de la population en général en matière d'enseignement du français, soit une plus grande maîtrise de la langue écrite par les élèves et un accès plus large à des œuvres littéraires de qualité.

Fruit de nombreuses consultations dans le milieu scolaire et dans celui de la recherche en didactique du français, le programme s'inscrit dans le prolongement direct de celui du primaire (1993), reprend plusieurs aspects du *Programme de français du secondaire* de 1980, même s'il s'en démarque sur plusieurs points, et s'apparente aux programmes de français en usage en France³, en Belgique⁴ et en Suisse romande⁵. Dans ce

court article, nous tentons de présenter certains des éléments dont est constitué, en synergie, le nouveau programme.

Le programme répond à une demande formulée par le milieu scolaire

À la suite d'un projet de programme présenté en 1990, le milieu scolaire a formulé des demandes précises, telles que de maintenir les orientations et les principes du programme de 1980 et de mettre l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur l'évaluation en réduisant le nombre d'objectifs terminaux et en précisant les aspects relatifs à la syntaxe de la phrase et du texte. Le programme doit répondre à ces attentes.

Tout au cours de l'élaboration du programme, nous avons consulté le Conseil pédagogique de l'Association québécoise des professeurs et professeures de français, de même que des enseignants, des conseillers pédagogiques et des didacticiens. Les correctifs demandés furent apportés. Avant de présenter le texte du programme au ministre de l'Éducation pour son approbation, nous l'avons soumis à dix-neuf enseignants, qui en firent l'analyse et lui réservèrent un accueil majoritairement favorable.

L'enseignement du français, du primaire au secondaire

Le *Programme d'études de français du secondaire* s'inscrit dans le pro-

longement du *Programme d'études de français du primaire*, d'application obligatoire depuis septembre 1995, de la première à la sixième année. Sur le plan de la structure, les deux programmes d'études sont identiques : pour chacun on définit, dans un seul document, le contenu relatif au développement des habiletés à lire, à écrire et à communiquer oralement.

Les orientations, les objectifs généraux ainsi que les principes directeurs sont analogues dans les deux programmes. L'objectif global de l'enseignement du français consiste à assurer à l'élève la maîtrise des habiletés à comprendre et à rédiger des textes variés ainsi qu'à communiquer oralement.

Le programme d'études de français de 1980 et celui de 1995

Justifiées par la pratique scolaire, par l'expérimentation faite dans le milieu et par les recherches en didactique, des modifications importantes ont été apportées au programme d'études de 1980. Les neuf ou dix objectifs terminaux énoncés dans le programme de 1980 sont présentés dans le programme de 1995, sous forme de **cinq compétences**, soit la compétence à lire des textes littéraires, à lire des textes courants, à écrire des textes littéraires, à écrire des textes courants et à communiquer oralement. Ces compétences déterminent les comportements attendus de l'élève au terme de chacune des années du secondaire. Ces comportements sont définis dans les différents **profils** du lecteur, du scripteur et du locuteur. On insiste sur la lecture d'au moins

quatre œuvres littéraires par année et sur l'intégration des contenus de lecture en communication orale.

On a beaucoup parlé de la grammaire qui occupe une place substantielle dans le *Programme d'études de français du secondaire*. La grammaire préconisée dans le programme s'est imposée à l'équipe des concepteurs comme étant le meilleur moyen d'aider les élèves à comprendre le système de la langue et de les rendre capables de réviser adéquatement la syntaxe de leurs phrases et de leurs textes afin d'apporter les correctifs appropriés. La grammaire traditionnelle va du mot à la phrase. Le programme présente, en continuité avec le *Programme de français du primaire*, un enseignement de la phrase au mot. Cela n'est pas nouveau. Les instructions officielles des pays francophones contiennent des directives quant à la nécessité, pour l'élève, d'effectuer un travail sur ses phrases à l'aide de manipulations, d'opérations d'addition, de substitution, de soustraction et de déplacement.

Le programme est le résultat de recherches en didactique

Les travaux de nombreux chercheurs, dont certains sont cités dans la bibliographie du *Programme d'études*, démontrent la pertinence d'un enseignement explicite des processus de lecture, d'écriture et de communication orale. De plus, les recherches du linguiste français Jean-Michel Adam⁶ ont orienté de façon majeure les travaux d'élaboration du programme. Ainsi, à la fin de ses études secondaires, l'élève devra avoir maîtrisé des connaissances relatives au contenu et au fonctionnement des textes littéraires et des textes courants, connaître et savoir appliquer correctement les règles du fonctionnement de la langue et être ainsi en mesure d'accéder avec assurance aux études collégiales ou à l'exercice d'un métier.

Conclusion

Le *Programme d'études de français du secondaire* constitue une pièce de

l'édifice qui encadre l'élève. Pièce maîtresse, peut-être. Mais l'élève ne peut développer des compétences réelles que s'il est placé dans un environnement qui suscite des apprentissages significatifs et le maintien de sa motivation.

Nous pouvons déjà affirmer que le *Programme d'études de français du primaire* fournit une aide efficace et significative aux élèves. Présentement, des groupes d'enseignants de français du secondaire assistent leurs élèves, au moyen de stratégies efficaces, dans l'appropriation du processus d'écriture, de la révision de textes, notamment, et constatent les nets progrès de ceux-ci. Des jeunes qui analysent leurs phrases et leurs textes à l'aide des principes énoncés dans la grammaire préconisée dans le programme font des progrès significatifs et augmentent leur intérêt pour l'écriture.

Le programme fournit au personnel enseignant des précisions importantes relatives au fonctionnement de la langue, au contenu, à l'organisation des textes et au point de vue énoncé dans les textes que les élèves lisent et écrivent. C'est donc à une application systémique, grâce à laquelle se créeront les liens entre les trois volets du programme, que sont conviés les professeurs de français du secondaire. Nous sommes à l'ère de l'Internet et des communications planétaires. Mais il y a encore des élèves à l'école qui doivent apprendre à raisonner, à se poser des questions et à résoudre des problèmes, à décrire, à expliquer, à argumenter, à rêver également, grâce à leurs lectures, à connaître, bref à effectuer des apprentissages significatifs. Les enseignants de toutes les matières et chacune des personnes qui travaillent auprès des élèves à l'école doivent avoir à cœur de favoriser ces apprentissages. Le *Programme d'études* constitue un des maillons de cette chaîne. Par son application, on vise à ce que les élèves développent la passion des mots qui leur donnera le pouvoir de la parole et, la

capacité de structurer leur pensée de façon claire et cohérente.

* Responsable des programmes de français du primaire et du secondaire, Direction de la formation générale des jeunes.

Notes

1. Jean-Paul BRONCKART et Gérard SZNICER, « Description grammaticale et principes d'une didactique de la grammaire », dans *Le français aujourd'hui*, n°89, 1990, p. 5-16.
2. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Le français, enseignement secondaire*, coll. Programmes d'études, Québec, novembre 1995, 179 p.
3. Ministère de l'Éducation et de l'Audiovisuel, *Socles de compétences*, Bruxelles, 1994, p. 25-50.
Fédération nationale de l'enseignement secondaire catholique, *Programmes. Enseignement secondaire de Type I Langue Maternelle*, Bruxelles, 1992, 41 p.
Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation, Enseignement secondaire, 1^{er} degré, *Programme de français*, Bruxelles, 1990-1991, 23 p.
Ministère de l'Éducation, de la recherche et de la formation, Enseignement secondaire, Deuxième degré, *Programme provisoire de français*, Bruxelles, 1991, 21 p.
4. Recueil des lois et Règlements de l'Éducation nationale, *Programmes des classes de la Sixième à la Troisième, de seconde, de première, Français*, France, 1986-1992 p. 524-4a, 524-5, 524-6.
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle, Direction des lycées et collèges *Vers un nouveau collège. Projets de programmes de 6^e pour la rentrée 1996*, France, 1995.
5. Canton de Vaux, Département de l'instruction publique et des cultes, *École secondaire, Programme du 5^e au 9^e degré*, Lausanne, 1988-1989.
6. Jean-Michel ADAM, *Les textes : types et prototypes — récits, description, argumentation, explication et dialogue*, série Linguistique, Paris, Nathan Université, 1992, 225 p.